

CONSEIL DE QUARTIER CHAMP DE FOIRE
Compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2013
Maison de Quartier du Champ de Foire – 36 rue Sayous

Secrétaire de séance :

C'est Virginie DRAHONNET qui est secrétaire de cette séance.

Validation du compte-rendu de la réunion précédente :

Il est demandé que les personnes du groupe de travail pour les Ateliers inter-quartiers soient précisées :

- il s'agit de Virginie DRAHONNET, Solange TETAUD, Cathy GOGUET, Jean-Yves LANterne et Yves BIROT.

Aucune autre remarque n'est faite sur ce compte-rendu, il est accepté à l'unanimité.

Présentation de la Structure et de la programmation de l'Avant-Scène :

La personne devant assurer cette présentation étant indisponible, celle-ci est reportée au Conseil de Quartier suivant.

Présentation du projet Ville concernant le réaménagement de la rue Guynemer :

Bruno ALLAFORT explique que cette rue a fait l'objet d'un alignement, ce qui a conduit les services à en étudier son réaménagement. La Commission Voirie a souhaité que les deux propositions étudiées soient présentées au Conseil de Quartier pour avis :

- 1) la circulation des véhicules est modifiée en un sens unique : le sens de circulation tient compte de la circulation plus largement sur le secteur et notamment après la mise en sens unique de la rue de Melbourne. Cette solution prévoit le marquage de places de stationnement de façon alternée afin de créer des chicane pour réduire la vitesse et la réalisation d'un trottoir accessible sur un côté de la rue. Dans ce cas le trajet des bus serait à revoir et l'impact sur la circulation des rues adjacentes est présenté
- 2) la circulation des véhicules est maintenue à double sens : cette solution tient également compte d'un trottoir accessible sur un côté de la rue; dans la partie où la rue a déjà été aménagée (face à l'allée des Érables) la largeur de la rue est insuffisante pour permettre 2 files de circulation et un trottoir accessible. À cet endroit, il est proposé de réduire la circulation sur une file en mettant des panneaux pour prioriser le sens de passage des véhicules. Dans ce cas, le marquage d'emplacements de stationnement n'est pas possible car la rue est trop étroite; toutefois le stationnement serait permis afin de créer des chicane de façon aléatoire.

Après un échange sur les propositions faites, les Conseillers sont invités à voter :

- proposition n°1 : tous sont contre
- proposition n°2 : aucun n'est contre ni ne s'abstient.

Les Conseillers présents sont favorables à l'unanimité à la solution n°2, celle-ci leur semble également moins coûteuse et leur paraît facile à modifier ultérieurement si besoin.

Des Conseillers signalent que d'une manière générale la priorité à droite au niveau de l'allée des Érables n'est pas respectée.

Travail sur les projets 2013 du Conseil de Quartier :

Cheminement piétons entre Deligné et le Breuil :

Bruno ALLAFORT confirme que la parcelle où la rampe est envisagée est en indivision, une négociation est donc à mener par la Ville auprès de la copropriété pour la réalisation d'une rampe et d'un passage au niveau du garage mitoyen au bâtiment de la Ville.

Il présente un plan où 2 types de rampes sont envisagées :

- une rampe en U orientant le cheminement des piétons vers le garage. Dans ce cas, le passage restant entre la rampe et le bâtiment occupé par l'Aserc serait réduit, l'accès au local est à vérifier
- une rampe en longueur contre le mur situé à droite de la parcelle. Dans ce cas, le cheminement dirigerait les piétons vers le boulevard Deligné.

Le coût de la rampe équipée de garde-corps est estimé à environ 12 000€. Le coût d'une barrière sélective empêchant le passage de 2 roues serait à ajouter.

Cette estimation ne tient pas compte du portail et de la clôture qui seraient liés à l'acquisition du garage.

Accès piétons à la zone boisée du stade Jean Martinaud :

- 1) pour mémoire, le coût de la solution avec modification de la voirie est estimé à 7 950€ notamment pour la mise en accessibilité
- 2) le coût de la solution ne nécessitant pas de modification de la voirie est estimé à environ 3 500€, il correspond à la fourniture des équipements, la pose quant à elle serait réalisée par les services de la Ville.

Après un échange sur les propositions faites, les Conseillers sont invités à voter :

- ➔ ils sont favorables à l'unanimité à la solution n°2, qui leur semble en même temps améliorer l'accès du riverain à sa propriété.

Accessibilité du marché de plein vent depuis la rue du Château d'Eau :

- les travaux devraient être réalisés courant décembre
- les Conseillers demandent que des précautions soient prises pour ne pas gêner le fonctionnement du marché.

Mise en place de mobilier urbain :

- le groupe de travail s'est rendu sur place pour la mise en place de bancs supplémentaires au cimetière du Breuil, en présence de l' élu en charge des cimetières et le gardien :
 - ➔ les 4 emplacements ont été répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du cimetière
 - ➔ des plaques signalant que ce projet est initié par le Conseil de Quartier seront posées sur les 4 bancs
 - ➔ les Conseillers de Quartier présents votent à l'unanimité pour ce projet
- le panneau indicateur du camping municipal a été mis en place à l'angle du boulevard de Châtenay et de la rue du Champ de Foire
 - ➔ des Conseillers sont d'avis que la façon dont il a été positionné peut porter à confusion
- le coût d'une horloge qui permettrait d'éteindre l'éclairage du terrain de boules du Breuil à partir de 23h00 est estimé à environ 150€ :
 - ➔ les Conseillers de Quartier présents votent à l'unanimité pour ce projet, 1 personne s'abstient.

Changement de sens de circulation de la rue (impasse) du Champ de Foire :

- Le coût des aménagements nécessaires au changement de sens de circulation est estimé à environ 8 000€. Cela comprend les modifications de bordures, du trottoir, des eaux de pluies, le déplacement des barrières, les panneaux et le marquage d'un passage piétons
- le projet permettrait dans un deuxième temps d'aménager le haut de la rue, côté boulevard, en vue de joindre les trottoirs et d'améliorer l'arrêt des bus à cet endroit
- après un échange sur la proposition faite, les Conseillers sont invités à voter sur le changement de sens de circulation de manière définitive :
 - ➔ les Conseillers de Quartier présents votent à l'unanimité pour ce projet.

Les idées de projets :

- création d'un trottoir rue Robert Daugas dans la partie entre la rue Guynemer et le passage piétons où se trouve le chemin qui mène aux jardins familiaux
 - ➔ l'idée va être présentée en commission voirie car il n'est pas envisageable de traiter cette partie sans traiter le reste de la rue. Dans cette partie et ce côté de rue, le cheminement piétons est détourné par les jardins familiaux et la rue Blériot pour rejoindre la rue Guynemer.

Préparation des Ateliers Inter-Quartiers du 30 novembre:

Quelques remarques sont faites à partir du projet de diaporama présenté :

- tous les projets votés ce jour seront mentionnés, avec les plans correspondants pour illustrer
- essayer de trouver une photo pour la sortie du Conseil de Quartier dans le Parc François 1er
- des Conseillers se portent volontaires pour la présentation lors des ateliers :
 - ➔ Catherine GOGUET, Jean-Yves LANterne et Virginie DRAHONNET.

Informations et questions diverses :

- Solange TETAUD explique que des visites vont être organisées par l'hôpital pour faire découvrir le nouveau fonctionnement de la pharmacie à l'aide d'un robot. Elle précise que cette modification a vocation à réduire les erreurs et il n'est pas prévu qu'elle entraîne la suppression de personnel
 - ➔ les Conseillers intéressés peuvent constituer des groupes de 7 personnes et proposer des dates (les créneaux horaires proposés sont les suivants : 10h et 11h30 / 14h30 et 16h)
- Christian GABRIELSEN informe le Conseil de Quartier sur les études qui sont menées concernant les désordres de l'église St-Antoine : une première dépense de 1 172€ devrait être engagée d'ici la fin de l'année pour les frais d'analyse et de rapport. La mise en sécurité est envisagée dans un deuxième temps : l'association a reçu une proposition de 933€.

Questions diverses :

- il est signalé que 2 véhicules empruntent régulièrement la rue de Melbourne à sens unique
- dans la même rue, il est signalé que des travaux débutent pour la construction de 9 maisons (sur le site des anciennes serres)
- les véhicules stationnent des 2 côtés rue de la République, car les marquages bleus effacés réapparaissent, ce qui gêne la circulation

- le trottoir au droit du petit parc est trop étroit en rapport avec le nombre de personnes qui l'utilisent et notamment il est impraticable aux poussettes. Que faire pour inciter les gens à emprunter le trottoir d'en face ?
- l'horloge du Champ de foire n'est plus à l'heure
- la grille de l'avaloir au droit du n°20 de la rue pasteur n'est toujours pas nettoyée.

Réponses aux questions précédentes :

- Les 2 commerces de la rue de la République sont inondés régulièrement par les passages créés au niveau du trottoir pour les personnes à mobilité réduite. À cet endroit, le niveau de la chaussée se trouve au-dessus du seuil des commerces, ce qui est complexe :
 - ➔ l'étude de solution(s) est en cours
- les nids de poules rue Robert Dugas (entre la rue Guynemer et le passage piétons, en face du chemin qui conduit aux jardins familiaux) ont été rebouchés
 - ➔ un Conseiller fait remarquer que l'affaissement au droit de la canalisation de gaz n'a pas été réparé
- rue de Melbourne, le marquage de couloirs de stationnement serait effectivement possible du côté où se trouve les plots des chicanes, toutefois il n'y a pas de budget affecté pour le moment
- il n'y a pas d'arrêté réglementant le stationnement du boulevard Deligné entre la rue de Melbourne et la rue Robert Dugas, le stationnement est donc alterné comme le prévoit le code de la route
 - ➔ les Conseillers proposent que la Police Municipale fasse une campagne de sensibilisation auprès des riverains (au moyen d'un courrier...) et qu'un article soit consacré à cette question dans le Mag.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
mardi 7 janvier 2014 à 18h30 à la Maison de Quartier, 36 rue Sayous

Membres du Conseil de Quartier présents :

Jacqueline BERGER, Morgan BERGER, Julien BIA, Yves BIROT, Fernand CHAUSSAT, Jean-Luc DEAU, Hubert DÉGROIS, Virginie DRAHONNET, Philippe DUFRAISE, Jean-Paul DUMAS, Michel ETEVENARD, Solange ETEVENARD, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Sylvie GAUTIER, Catherine GOGUET, Jean-Yves LANTERNE, Annie MATRAS, Sylvie MORANDIERE, Micheline MOUKLI, Solange TETAUD.

Membres du Conseil de Quartier excusés :

Didier DUSSAIX, Marie-France GIOVANNONE, Irène HUGUET, Nicole LE LAIN, Carole MARTIN, Jean-Claude MARTIN.

Participaient également :

Bruno ALLAFORT (Responsable service Études et Travaux de la Ville), Romuald CARRY (Élu référent quartier Champ de Foire) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).